



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

**DOSSIER DE PRESSE**  
Conférence de presse -dégustation  
**SUR LE POISSON LION**

**SOMMAIRE**

- Invitation presse de Mme la Préfète de la Région Guadeloupe
- L'invasion du poisson lion : historique et impacts
- L'aspect « Chlordécone » nécessite rigueur et vigilance sanitaire en Guadeloupe
- La stratégie de contrôle de l'invasion est conjointe aux Antilles Françaises
- La consommation du poisson lion, une espèce comestible à la chair savoureuse.
- Les services et partenaires travaillant en synergie

**Annexes**

- Dépliant « Poisson Lion »
- Cartes des zones de pêche autorisée

Contacts presse : Laurent Faré 0590 99 39 90 & Nady Vial-Cabrera 0690 86 83 01

ADRESSE POSTALE : Palais d'Orléans – Rue Lardenoy – 97100 – BASSE-TERRE -

☐ 05 90 99 39 90

SITE INTERNET : [www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

## L'invasion du poisson lion : historique et impacts

Observé pour la première fois en janvier 2010 dans les eaux littorales guadeloupéennes, le poisson lion ou rascasse volante (*Pterois volitans*), originaire de la zone indo-pacifique, a aujourd'hui « réussi » son invasion de la Caraïbe. Celle-ci a débuté dans les années 90 en Floride suite à des remises à l'eau, par des aquariophiles négligents, de poissons lion dont les oeufs et les larves ont été transportés par les courants océaniques. Le caractère invasif de ce poisson s'est largement exprimé dans l'ensemble des pays de la Caraïbe, et notamment aux Antilles françaises depuis 4 ans.

La présence affirmée de cette espèce introduite récemment dans notre milieu marin, génère de sérieux problèmes :

- son appareil venimeux est très développé. Il existe donc un risque pour les baigneurs, plongeurs et pêcheurs, de piqûre (défensive ou accidentelle) pouvant occasionner une douleur violente et immédiate, voire des malaises;

- sa voracité et l'absence de prédateur dans nos eaux lui permettent de consommer d'importantes quantités de poissons côtiers (post larves et juvéniles) ; ce qui met en péril les stocks de poissons indigènes (d'importance écologique et/ou économique pour certains), et l'équilibre global des écosystèmes marins;

- des densités observées sur les sites infestés sont 4 à 8 fois supérieures à celles observées dans sa niche écologique habituelle (Océans Indien et Pacifique).

Cette espèce invasive constitue donc une menace grave pour la biodiversité marine. En particulier, la biodiversité ichtyologique (de poissons) côtière et les stocks halieutiques commerciaux. L'enjeu socio-économique associé est considérable.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

## **La stratégie de contrôle de l'invasion est conjointe aux Antilles françaises**

Le risque de piqûre lié à la méconnaissance de l'animal et les risques avérés de nuisance sur la biodiversité marine, ont amené la DEAL et ses partenaires à agir.

**Dès 2010**, la direction de l'environnement a initié une stratégie de contrôle de l'invasion du poisson lion dont les objectifs sont de :

- faire connaître ce poisson auprès des usagers de la mer afin de prévenir les accidents,
- aborder avec le milieu médical les conséquences des piqûres,
- lancer des campagnes de captures pour contrôler les populations.

En effet si l'éradication de l'espèce n'est pas envisageable, par contre des actions de contrôle des populations sont efficaces pour les maintenir à des niveaux "acceptables" par le milieu marin.

**En 2012, le bilan est positif** : environ 200 autorisations réglementaires de pêche du poisson lion ont été délivrées à des personnes chassant en plongée avec bouteille.

Sur les sites où sont réalisées des captures régulières, il a été constaté une baisse de densité du poisson lion. A contrario, les sites non visés par les captures (inaccessibles, trop profonds, non fréquentés) abritent ce poisson en quantité.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

## L'aspect "Chlordécone" nécessite rigueur et vigilance sanitaire en Guadeloupe

Les trois services de l'Etat : DEAL, DAAF et DM, ont travaillé de concert sur ce volet. Ils ont produit des analyses relatives au niveau de contamination du poisson Lion à la molécule de Chlordécone. Ont suivi la préparation et la mise en œuvre des adaptations réglementaires correspondant à la prise en compte des résultats de ces analyses.

Ces résultats ont révélé en effet que ce poisson était impropre à la consommation dans toute la zone du "**croissant Bananier**", tout comme la quarantaine d'espèces de poissons dont la pêche est déjà interdite dans cette zone.

De ce fait, le poisson lion s'ajoute, maintenant, à la liste des espèces interdites dans cette **zone dite "d'interdiction partielle" de pêche (de Bouillante à Capesterre Belle Eau)**.

Ouvrir l'accès aux pêcheurs à un nouveau marché concernant cette espèce comestible et savoureuse contribue à contrôler son expansion en gérant ses stocks.

Aujourd'hui, un nombre croissant de pêcheurs professionnels vend ce poisson sur les étals et une dizaine de restaurateurs proposent ce mets de choix à leur menu.

Il convient donc d'inciter à la consommation du poisson lion et de promouvoir la pêche de cette espèce dans toutes les zones marines de la Guadeloupe où la pêche est autorisée.



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

## **La consommation du poisson lion, une espèce comestible à la chair savoureuse**

*Une démonstration de découpe des épines et préparation de filets par un marin pêcheur professionnel illustre les propos incitatifs de Mme la Préfète à consommer le poisson lion en toute sécurité en Guadeloupe.*

La pêche professionnelle a très vite été identifiée comme filière privilégiée de régulation des stocks de poisson lion, à grande échelle.

Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, 'un programme lancé en collaboration avec le Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins de Guadeloupe, a eu pour objectif d'étudier le potentiel commercial de ce poisson très apprécié dans sa région d'origine.

Toutefois, il a fallu s'assurer au préalable que le poisson lion n'était pas contaminé par la ciguatera.

Ainsi, pour la première fois des analyses de "ciguatera" chez le poisson Lion ont été effectuées sur l'ensemble de la Guadeloupe.

Au vu des résultats, il n'y a aucun risque à consommer le poisson lion en Guadeloupe, à l'exception des Iles du Nord où le risque ciguatérique persiste.



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

## **Les directions et partenaires travaillant en synergie**

### **Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Guadeloupe**

Monsieur le Directeur, Daniel NICOLAS

### **Direction de la Mer Guadeloupe**

Monsieur le Directeur, Guillaume PERRIN

### **Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**

Monsieur le Directeur, Vincent FAUCHER

### **Agence Régionale de Santé**

Monsieur le Directeur, Patrice RICHARD

### **Direction Jeunesse Sport Cohésion Sociale**

Madame la Directrice, Jacqueline MADIN

### **Centre d'Activité Régional pour le protocole SPAW**

Madame la Directrice, Anne FONTAINE

### **Parc National de Guadeloupe**

Monsieur le Directeur, Maurice ANSELME

### **Association Kap'Natirel**

Madame la Présidente, Caroline CESTOR

### **Fédération française d'études et de sports sous-marins- Comité Régional Guadeloupe**

Monsieur le Président, Antoine MAESTRACCI

### **Université Antilles Guyane**

Professeur Claude BOUCHON, biologiste marin

### **Pêcheurs professionnels**

### **Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins**

Monsieur le Président, Jean-Claude YOYOTTE

ADRESSE POSTALE : Palais d'Orléans – Rue Lardenoy – 97100 – BASSE-TERRE -  
05 90 99 39 90

SITE INTERNET : [www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

## **ANNEXES**

- Dépliant d'information générale sur "Le poisson lion en Guadeloupe" ; cible "grand public »

- Carte de la Guadeloupe présentant les zones de pêches autorisées (format "affiche")

- Dépliant « Le Poisson Lion et la Pêche (*Ptérois volitans*)- CRPMEM Guadeloupe-2012

- Livre de recettes de cuisine du poisson lion préfacé par les DEAL de Guadeloupe et Martinique

- Quelques photos disponibles sur le site internet DEAL :  
<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/degustez-a-volonte-du-poisson-lion-a1093.html>

ADRESSE POSTALE : Palais d'Orléans – Rue Lardenoy – 97100 – BASSE-TERRE -  
05 90 99 39 90

SITE INTERNET : [www.guadeloupe.pref.gouv.fr](http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr)